

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 23 juin 2010**

**Sous la présidence de M. Alain HURSTEL, Maire**

**Présents** : MM. Charles DOTT, Jean Michel HATT, J-Jacques HORNECKER, Patrick LENTZ, J-Georges MEHL, Mmes Djemila ARMBRUSTER, Marie-Claire BURGER, Martine BUREL, Jeannette LANG

**Absents** : -M. Jean-Paul UHL

## **1 Approbation du procès-verbal de la séance du 22 avril 2010**

Le procès-verbal de la séance du 22 avril dernier est adopté à l'unanimité par les membres présents à ladite réunion.

## **2. Modifications budgétaires**

Vu les observations de la Préfecture en date du 20 mai 2010, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité les modifications budgétaires suivantes :

Investissement : article 021 : virement de la section de fonctionnement :	155 135 €
Article 1068 : réserves	43 922 €
Fonctionnement : article 023 : virement investissement	155 135 €
Article 002 : excédent fonctionnement reporté	100 960 €

Par ailleurs, vu les restes à réaliser de 2009 d'un montant de 8 900. € le résultat de fonctionnement est affecté comme suit :

Affectation à l'excédent reporté : 100 960.05 €  
Excédent de fonctionnement capitalisé : 43 921.97 €  
Report du déficit d'investissement : 35 021.97 €

En outre, dans la délibération relative aux taux d'imposition 2010 il y a lieu de procéder au remplacement du terme : Taxe professionnelle par Taux relais.

## **3. Acceptation de remboursement assurance et de dons associatifs**

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'accepter :

- le chèque de 1 615.96 € remis par GROUPAMA pour le remboursement des dépenses effectuées suite à l'effraction de la mairie
- le chèque de 3 160.54 € remis par l'Association Sportive de Hohfrankenheim pour l'acquisition d'une nouvelle tondeuse

M. le Maire est autorisé à émettre les titres de recettes correspondants.

## **4. Adoption d'une motion concernant la fermeture du site de stockage Rohrbach exploité par SITA**

M. le Maire informer les conseillers des dernières évolutions relatives à ce site

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la motion suivante :

- Vu l'exploitation de la décharge du Rohrbach depuis le 07 juillet 1969,
- Vu que cette décharge devait être fermée, dans un premier temps en l'an 2000, puis finalement en 2005,
- Vu que malgré les promesses faites, un arrêté préfectoral du 30/12/2005 a autorisé la Société SITA à étendre et à continuer l'exploitation du Centre de stockage de déchets ultimes (CSDU) à Hochfelden pour une période de 9 ans, soit jusqu'au 31/12/2014,
- Vu que l'arrêté préfectoral de 2005 a été annulé par le Tribunal Administratif en date du 5 mai 2010 pour une erreur de forme (le fond des requêtes n'ayant nullement été examiné),
- Vu que le 12/05/2010 la préfecture a donné une autorisation provisoire de poursuite de l'exploitation à SITA qui doit redéposer un dossier dans les trois mois,
- Vu que dans le cadre de la nouvelle demande, une prolongation au-delà de 2014 est fortement à craindre et ce malgré la présence d'une faille,
- Vu qu'il y a un risque de contamination de la nappe phréatique,
- Vu les nuisances diverses que doivent subir les communes limitrophes depuis plus de 40 ans

### **demande fermement**

- l'arrêt définitif de la décharge du Rohrbach, tel qu'il était initialement prévu soit le 31 décembre 2014 ;
- s'opposera à toute prolongation après cette date, vu les risques et les nuisances que cette décharge fait courir aux habitants du canton, qui sont déterminés à se faire entendre.

## **5. Réfection du trottoir de la Rue des Acacias**

M. le Maire fait part au Conseil Municipal que suite aux dernières intempéries des dégâts ont été constatés sur le trottoir de la Rue des Acacias.

Des devis ont été sollicités et une négociation est engagée avec le maître d'ouvrage, l'ES de Strasbourg dont la tranchée de pose d'une canalisation électrique a été ré ouverte suite à ces coulées de boues. .

## **6. Initiatives anti coulées de boues**

Le Conseil Municipal est informé que suite aux derniers orages des devis ont été demandés pour la mise en place de fascines. Après délibération, le Conseil, à l'unanimité,

- accepte le devis de la Société ALTERNATIVE ENVIRONNEMENT pour un montant de 4 392.00 €H.T.
- autorise la Société ALTERNATIVE ENVIRONNEMENT à procéder de suite à la mise en place de ces fascines
- sollicite auprès des instances concernées les subventions y relatives
- autorise M. le Maire à signer tous documents y relatif.

D'autre part une convention sera signée avec le propriétaire du terrain M et Mme Claire Hatt.

Une réunion très importante sera organisée avec les exploitants agricoles et des représentants de la Chambre d'Agriculture et du Conseil Général le jeudi 2 septembre pour adopter les meilleures parades.

Une demande de dégrèvement de la taxe foncière non bâties a été sollicitée auprès de la Préfecture pour les exploitations agricoles ayant eu des dégâts après les orages du 6 et 9 juin. D'autre part a été

sollicitée un classement en catastrophe naturelle pour différents habitants ayant subis des dégâts dans leur propriété.

## **7. Indemnité kilométrique (Point supplémentaire)**

M. le Maire confirme aux membres du Conseil municipal que Monsieur Jean-Georges MEHL, également membre de ce Conseil, a été amené à se déplacer dans le cadre de travaux d'entretien et de réparation qu'il effectue régulièrement pour le compte de la commune, notamment la mise en route d'un lave-vaisselle et divers dépannages aux toilettes de l'école. .

Après délibération, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder une indemnité kilométrique exceptionnelle du montant officiel 2010 pour un déplacement total de 98 Km avec un véhicule de 8 CV.

M. le Maire est autorisé à signer tout document relatif à cette décision.

## **07. Divers**

- Fleurissement : la visite du comité du conseil général est prévue entre le 28 juin et 5 juillet 2010.

- Nettoyage coulées de boues : des invitations ont été distribuées pour une manifestation le vendredi 2 juillet à 19h. de remerciement aux personnes ayant contribué au nettoyage des rues lors des coulées de boue.

- 14 Juillet à 11h : les invitations pour cette commémoration seront prochainement distribuées. Une remise de deux diplômes à d'anciens combattants seront remises à cette occasion.

-Eglise : les travaux de rénovation sont en cours . L'inauguration est prévue le 5 septembre (les horaires ainsi que le déroulement de cette inauguration seront communiqués ultérieurement).